

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 3

Artikel: Maufiâ-tè
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Gér. ve, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Notre
ALMANACH
 est expédié
FRANCO
 à toute personne
 qui
 nous envoie
50 CENTIMES
 en
 timbres-poste.

Bravo ! les amis.

Voici ce qu'on nous écrit:

Vevey, le 13 janvier.

Mon cher *Conteur*,
 Ecoute et te réjouis :

Notre bonne petite ville possède depuis quelques jours un *Club patois* parfaitement organisé; il est pourvu d'un comité et entouré de l'approbation générale; donc, rien ne lui manque. Il travaille. Chaque semaine ses membres passent une bonne et longue soirée à s'entretenir dans le savoureux parler de nos pères. Et les sujets de conversation n'engendrent pas la mélancolie. On ne parle ni du rachat des chemins de fer, ni des massacres de Macédoine, ni du voyage de M. Chamberlain. C'est tout au plus si la princesse de Saxe,.... et encore, elle n'est pas assez vaudoise.

Bref, on parle patois, et voilà tout. Cela valait bien la peine, tu en conviendras, de fonder la modeste association qui compte au nombre de ses membres un municipal. Elle n'en est pas plus fière et se fera accueillante à tous ceux qui tiennent à conserver notre vieux patois, dont le bon écrivain Samuel Cornut disait récemment: « Il est commode, ample, franc, rude et souple à la fois. Il a l'air naïf, quand il est plein de finesse cachées. On le croit pauvre, il est comme la fée qui serre ses diamants dans des coquilles de noisettes. »

Qu'ajouter à cette délicieuse image? Je termine en appelant ta bienveillance sur la jeune et aimable société.

**
 « Ecoute et te réjouis, » nous dit-on? Mais, certainement que nous nous réjouissons, et de tout cœur encore.

Il n'est, d'Avenches à Commugny et de Morcles à Provence, localité, si petite soit-elle, qui se puisse excuser de ne pas suivre le patriotique exemple que nous donnent nos amis de Vevey.

Lausanne eut jadis sa *Recafaïoule*, modeste réunion hebdomadaire, où se rencontraient Louis Favrat, L. Monnet, C.-C. Dénéréaz, Louis Croisier, quand le hasard l'amena dans la capitale, et combien d'autres encore dont les noms nous échappent. Il n'est point dit que le *Conteur*, qui, depuis plus de quarante ans, lutte

pour la conservation du patois, ne cherche à ressusciter la *Recafaïoule lausannoise*. En tout cas, ses sympathies sont acquises à toutes les *Recafaïoules* du canton de Vaud, de l'activité et des progrès desquelles il sera toujours heureux d'entretenir ses lecteurs.
 Et vive le patois!

Tout pour le guillon!

Une dame de Londres, femme d'un membre de la Chambre des lords, séjournait, l'été dernier, dans les environs de Montreux. Plus curieuse de connaître les particularités de chez nous que d'assister aux fêtes mondaines de la colonie étrangère, elle faisait de longues promenades à pied, visitant avec préférence les hameaux qui ont encore conservé leur bon cachet d'autrefois. Un jour elle exprima le désir de pénétrer dans une cave, afin de se faire une idée de l'hospitalité du vigneron vaudois, dont on lui avait beaucoup parlé. On la conduisit dans le cellier d'un gros propriétaire qui avait, précisément à ce moment-là, la visite de quelques-uns de ses amis.

La manœuvre du guillon, la tournée des tonneaux, à commencer par le petit gris de la dernière récolte, pour finir par le bon vieux, les bouteilles poudreuses qu'on décachette ensuite, pour le bouquet, l'unique petit verre dans lequel chacun boit, après l'amphitryon, et qu'on se passe de main en main, toujours dans le même ordre, tout cela amusa prodigieusement notre Anglaise. Et elle tint à montrer qu'elle était de force à se mesurer en cette joute vaudoise: elle fit honneur, tout comme les hommes, à toutes les rasades, sans battre le moins du monde la campagne. On est fille d'Albion ou on ne l'est pas, *my dear!*

Une chose seulement énervait un peu Milady. Ne sachant pas un mot de français, elle ne comprenait rien à la conversation. Cependant les mots de « à la vôtre! à la tienne! » qui revenaient à tout bout de champ, avaient fini par frapper son oreille. Que signifiaient-ils? La personne qui l'avait accompagnée lui en expliqua le sens. Alors, toute radieuse, chaque fois que le petit verre lui arrivait, elle l'élevait au-dessus de sa tête en articulant de son mieux: « A la vôtre! » Et tous de lui faire fête.

Enhardi par la belle humeur de l'invitée, un des hommes, plus facétieux que les autres, imagina de lui faire comprendre qu'en l'occurrence la formule de politesse la plus convenable était celle-ci: « Tout pour le guillon! » Chaque fois que son tour de boire arrivait, il s'écriait en regardant l'Anglaise: « Tout pour le guillon! » Et celle-ci de répondre avec empressement par les mêmes mots et de les répéter toutes les fois qu'une santé était portée; et l'on sait que le nombre de ces toasts de cave est légion!

A quelques jours de là, l'aimable dame quittait le beau pays de Montreux, ses jardins pleins de roses, ses villages pittoresques et ses bonnes caves. Une grande partie de la colonie anglaise, les gens de l'hôtel, des notabilités de

la commune, à laquelle elle avait donné une somme rondelette pour les pauvres, avaient tenu à l'accompagner à la gare. Elle trouva son coupé fleuri par les soins de ses amis.

Milady ne regagnait qu'à regret son pays de brumes. Les marques de sympathie qu'on lui témoignait de toutes parts l'avaient touchée profondément. Ses yeux étaient humides; par la portière, elle serrait silencieusement les mains qui se tendaient vers elle; aucune parole ne pouvait sortir de sa gorge oppressée. Pourtant, quand le train s'ébranla, elle se ressaisit un peu, ouvrit la bouche et, la voix pleine de larmes, s'écria à trois reprises, en agitant son mouchoir: « Tout pour le guillon!... Tout pour le guillon!... Tout pour le guillon!... »

V. F.

Maufià-tè.

Un de nos campagnards mettait son fils en garde contre la manie de faire des procès:

« Deux avocats, vois-tu, c'est comme les deux lames d'une paire de ciseaux; elles croisent leurs tranchants et ce n'est jamais que ce qui est entre deux qui est mordu. »

Comment faire? Sur toute la longueur et des deux côtés d'une bande de carton, coller un ruban non interrompu, sans que ce ruban passe sur la tranche, soit épaisseur du carton.

Comme ceci: Présentez les deux extrémités de la bande de carton, en face l'une de l'autre, mais, préalablement, tournez d'un demi-tour l'une des extrémités de la bande. Dans cette position, vous aurez un circuit contourné et fermé, sur les deux côtés duquel vous pourrez coller le ruban sans passer sur la tranche.

On n'y verra rien.

Ils étaient partis trois,
 Pour chasser le chamois....

Deux étaient d'anciens pratiquants, rompus au métier et à qui étaient familiers tous les hasards et tous les risques de la périlleuse chasse. Le troisième faisait ses premières armes.

L'expédition fut des plus heureuses. Le soir, ils étaient six: trois chasseurs et trois chamois. Chacun le sien.

— Maintenant, les amis, c'est pas tout que ça, fait l'un, lorsqu'ils rentrèrent en domaine de lois et de gendarmes, on ne peut pas descendre ces trois bêtes en ville. Nous sommes en contravention. Le chamois d'Albert n'avait pas encore le droit de se faire tuer; c'est un tout jeune. Regardez seulement ces semblants de cornes.

— Rien de plus simple, dit Frédéric, nous allons prendre un verre chez le père V*** et on lui demandera de cacher la bête jusqu'à demain.

— Ah! non, pas ça, proteste Albert. Rentrer en ville avec deux chamois seulement? Ja-